

Jean-Claude ANDRÉ  
Thierry ANDRÉ  
Julien ARNOULT-DELACOUR  
Maryse BOLLEREAU  
Gérald CANTOS  
Monika CLERC  
Edouard DINKEL  
Guillaume VERSAVEL

**SAS DOMAINE A.F GROS**

A l'attention de Madame Anne-Françoise PARENT,  
5 Grande rue La Garelle  
21630 POMMARD

Beaune le mercredi 2 octobre 2019

**Objet : Avis inaptitude**

Madame,

Vous nous avez sollicités afin de vous assister dans vos démarches suite à la délivrance par le médecin du travail d'un avis d'inaptitude de reprise à son poste de travail concernant l'un de vos salariés. Cette lettre établit les bases sur lesquelles nous allons mener à bien ce projet.

**Notre mission consistera à vous assister de la manière suivante :**

Etude préalable :

- Etude du dossier
- Etude des possibilités de reclassements
- Le cas échéant, rédaction courrier proposition de reclassement de concert avec le médecin du travail

En l'absence de possibilité de reclassement ou en cas de refus du salarié :

- Rédaction courrier salarié sur les raisons de cette impossibilité de reclassement
- Rédaction lettre de convocation
- Rédaction lettre de notification
- Calcul des indemnités de rupture

Cette procédure sera effectuée compte tenu des éléments que vous aurez mis à notre disposition. Des éléments qui ne nous auraient pas été communiqués (courriers, échanges avec les salariés ou les représentants du personnel, possibilité de reclassement non évoquée, autres litiges liés à la personne du salarié, etc...) pourraient avoir des conséquences sur la procédure de licenciement et sur notre compréhension du dossier.

**Notre assistance relative au suivi et déroulement de cette procédure sera facturée 900 € HT.**

**Par ailleurs vous souhaitez également nous confier la rédaction d'un contrat de travail à la tâche dont les vignes confiées sont situées dans le département 21. Celui-ci fait l'objet d'une facturation de 160 € HT.**

**Nous vous confirmons vous accorder une remise exceptionnelle sur l'ensemble de ces travaux dont la réalisation sera facturée 850 € HT.**

L'estimation ci-dessus suppose une avancée normale du dossier et une réception rapide des informations et renseignements demandés. Cette estimation ne comprend pas d'autres conseils relatifs au droit du travail ou à la gestion de la paie, autres que les points énumérés ci-dessus.

En outre, si des événements nouveaux venaient à compliquer la procédure envisagée, ceux-ci feront l'objet d'un complément de facturation au temps passé, selon un taux horaire de 85 € HT. Si la rédaction d'un Protocol Transactionnel visant à mettre un terme à un contentieux devait s'avérer nécessaire ceux-ci feront l'objet d'un complément de facturation de 520 € HT.

Enfin, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez mettre un terme à notre mission avant l'achèvement de celle-ci, les diligences accomplies seront facturées au temps passé, selon le taux horaire susmentionné.

**Si les termes de notre proposition recueillent votre adhésion, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les deux exemplaires de la présente revêtus de votre signature.**

Un exemplaire de ce document vous sera retourné avec la signature de l'expert-comptable en charge de votre dossier.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos salutations distinguées.

L'expert-comptable  
Monsieur Thierry ANDRE

Pour la société  
Madame Anne-Françoise PARENT

